

Communiqué de presse

CP/SG/08/JT/12

Paris, le 2 mai 2012

Liberté de presse : Abdou Diouf appelle à la vigilance

A l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée ce 3 mai 2012, Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, constate que la situation de la liberté de la presse s'est améliorée dans certains pays de l'espace francophone, ainsi que le montrent les derniers classements sur la liberté de la presse et la cybercensure publiés par Reporters Sans Frontières.

« Si les garanties juridiques et l'effectivité de la liberté de presse ont connu des avancées positives dans plusieurs de nos pays membres et si les situations régressives constatées ici et là tendent à diminuer, elles demeurent cependant un sujet majeur de préoccupation pour notre Organisation » a déclaré Abdou Diouf. Et le Secrétaire général d'ajouter : *« aujourd'hui, la reconstruction des paysages médiatiques dans les pays en transition constitue une priorité pour le renforcement de la liberté d'expression et la consolidation de la démocratie »*.

Le Secrétaire général de la Francophonie rappelle les dispositions de la Déclaration de Bamako de novembre 2000 dans laquelle les Etats-membres se sont engagés à *« veiller au respect effectif de la liberté de la presse et (à) assurer l'accès équitable des différentes forces politiques aux médias publics et privés, écrits et audiovisuels, selon un mode de régulation conforme aux principes démocratiques »*. Cet engagement a été réaffirmé dans la Résolution dite de « Bamako+10 » adoptée au Sommet de la Francophonie de Montreux, en Suisse, en octobre 2010.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui réaffirme que la liberté de la presse n'est pas seulement une liberté individuelle, mais aussi une composante essentielle de la vie démocratique, déploie une série d'actions pour que cette liberté soit garantie dans ses Etats-membres. Elles portent notamment, depuis plus d'une décennie, sur la promotion de la liberté de la presse, le renforcement des capacités des institutions de régulation et d'autorégulation des médias ainsi que le respect de la déontologie par les journalistes.

Dans ce contexte, l'OIF organise une table-ronde dans le cadre de la Conférence internationale qui se tient, sous l'égide de l'Unesco, le 3 mai 2012, à Tunis, sur le thème « Nouvelles voies : la liberté des médias au service de la transformation des sociétés ».

Pour rappel, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) compte 56 Etats et gouvernements et 19 observateurs. www.francophonie.org

CONTACTS

Julie Tilman, Chargée de mission auprès du Secrétaire général, Presse et Communication
julie.tilman@francophonie.org + 33.1.44.11.12.68